

period of one to three days; others are more regular courses given once weekly for two to three hours during the day or evening over several weeks. The scope of these activities varies from one province to another.

In addition, your Committee learned of the work on pre-retirement planning being sponsored by the Association of Canadian Pension Management and recognizes that this will be valuable to the private and the public sector alike.<sup>2</sup> However, despite the steps that have been taken, your Committee was impressed by the lack of pre-retirement counselling programs on the part of private companies and the inadequacies of those undertaken by the public authorities. What is clear is that much more should be done to devise and implement effective programs in this country to prepare men and women for the many years they will spend in retirement.

Your Committee, therefore, recommends that the public authorities and private companies undertake to introduce effective pre-retirement programs on a much more widespread scale. It also believes that more research is necessary to determine the effectiveness of existing programs and to develop model programs which will promote the best adjustment to retirement for the majority of individuals.

## 2. Second Careers

The notion of total retirement from the labour force is repugnant to many workers who have reached 65 and is even more unattractive to those retiring earlier. Some of these workers may have left their jobs reluctantly because of mandatory retirement. Others may have quit willingly but in both cases they may want to keep active in some other employment.

They may seek a second career because of a revulsion against idleness and lack of purpose. Many of those who retire in their mid-50s, for example, will not be content with a life devoted to fishing, bingo, playing cards or similar leisure time activities, assuming that their physical and mental health is not impaired. In many cases, however, workers may need a second career not just to escape idleness, but because of economic necessity. They may find their retirement income inadequate to maintain the standard of living they want.

For those workers who are under no economic pressure to find gainful employment, voluntary work could provide the answer for a second career. They could devote their time, energy and talent to programs designed to assist others in the community. Many activities involving both old and young people who are handicapped in some way as well as others can benefit from the experience and compassion of the elderly. These activities may involve work with the sick at home or in hospitals or nursing homes as well as with retarded children or isolated old people. The churches or social service agencies sponsor many programs of this kind that have tremendous requirements for willing hands and minds. If material circumstances permit, retired persons may, for the first time in their lives, have the satisfaction of spending large amounts of time in helping others, a service that money alone cannot buy.

des cours accélérés de un à trois jours, d'autres se donnent de façon plus régulière à raison de 2 à 3 heures de session par semaine, dans le jour ou en soirée, durant plusieurs semaines. L'étendue de ces activités diffère d'une province à l'autre.

Par ailleurs, le Comité s'est enquis du travail de planification pré-retraite parrainé par l'*Association of Canadian Pension Management* et il estime que ce travail sera très utile tant pour le secteur privé que pour le secteur public.<sup>2</sup> Toutefois, malgré les mesures prises, le Comité reste surpris de l'absence de programmes d'orientation pré-retraite dans les sociétés privées ainsi que des insuffisances des programmes publics. Il est évident qu'il y a beaucoup à faire pour élaborer et mettre en œuvre des programmes efficaces qui permettront à tous les intéressés, hommes et femmes de se préparer à leur longue retraite.

En conséquence, le Comité, recommande que les pouvoirs publics et les sociétés privées s'engagent à organiser, sur une plus grande échelle, des programmes pré-retraite efficaces. Il estime également qu'il faut accroître les recherches pour déterminer l'efficacité des programmes en vigueur et élaborer des programmes modèles, pour faciliter à la plupart des employés l'adaptation à la retraite.

## 2. La deuxième carrière

Pour beaucoup d'employés, ne plus travailler du tout à 65 ans est une idée à laquelle ils répugnent et qui rebute davantage encore ceux qui prennent une retraite anticipée. Certains d'entre eux ont peut-être quitté le marché du travail à regret par suite d'une obligation que leur imposait la loi. D'autres ont peut-être choisi d'arrêter de travailler de leur propre chef, mais dans un cas comme dans l'autre, ils peuvent vouloir rester actifs et faire quelque chose.

Ainsi, ils peuvent chercher à faire une deuxième carrière, si l'idée de rester sans rien faire et de ne plus avoir de but leur est insupportable. Nombre de ceux qui prennent leur retraite vers 55 ans, par exemple, ne peuvent pas se satisfaire de loisirs comme la pêche, le bingo, les cartes et autres activités du genre; à condition bien entendu d'être physiquement et mentalement en forme. Dans de nombreux cas, la personne a besoin de se lancer dans une deuxième carrière, non seulement pour échapper au désœuvrement, mais aussi pour des raisons pécuniaires. En effet, ses revenus peuvent s'avérer insuffisants pour le train de vie qu'elle entend mener.

Pour les employés qui ne font face à aucune pression économique les incitant à trouver un emploi rémunéré, le bénévolat serait la réponse à leur besoin de deuxième carrière. Ils pourraient consacrer leurs temps, forces et talents aux programmes d'aide communautaire. Nombre d'activités qui s'adressent aux jeunes et aux moins jeunes, handicapés, d'une façon ou d'une autre, pourraient profiter de l'expérience et de la bonne volonté des personnes âgées. Citons les soins aux malades à domicile, dans les hôpitaux ou les jardins d'enfant ainsi que l'aide aux enfants retardés ou aux personnes âgées isolées. Les églises ou les organismes de services sociaux parrainent de nombreux programmes qui nécessitent énormément de bonne volonté. Si les conditions matérielles le permettent, les retraités pourraient peut-être, pour la première fois de leur vie avoir la satisfaction de consacrer beaucoup de leur